

### \*\*\* FICHE SIGNALÉTIQUE \*\*\*

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 06/07/10

3300-101

#### SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant : W. R. MEADOWS DU CANADA

Adresse : 70, Hannant Court  
Milton, Ontario L9T 5C1

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

SIMD

|Santé : 1 |  
|Feu : 2 |  
|Réactivité : 0 |  
|Protection personnelle : |

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,\*=chronique)

Classe de produit : Classe B, Division 3, Liquides combustibles, Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières toxiques

Numéro d'identification du produit : 3300-101

Identification du produit : AGENT DE MÛRISSEMENT 3100 R

Utilisation du produit : Agent de mûrissement du béton

#### SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Solvant Stoddard	8052-41-3	85 à 90	>5 mg/kg*	>5 mg/kg*	100 ppm	NE	200 ppm	NE

\*: Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène.

NE = Non établi

\* = Oral, rat

SO : Sans objet

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

#### SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: 2,4(Air = 1)
Gravité spécifique	: 0,876	Vitesse d'évaporation	: 0,8(Éther = 1)
Odeur/Apparence	: Liquide clair, solvant pétrolier coloré Contient un colorant rouge fugace	Pourcentage de volatile	: 69
Pression de vapeur	: 2,4	Point de congélation	: < 0°C
pH	: SO	Point d'ébullition	: 150 à 200°C
Seuil de l'odeur	: 1 à 30 ppm (Essences minérales)	Coefficient de distribution eau/pétrole	: NA

#### SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité	: Sources d'inflammation	Température d'auto-allumage	: > 350°C
Moyens d'extinction	: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre	Sensibilité à un impact mécanique	: Non
Point éclair et méthode	: 42°C., coupelle Tag fermée	Sensibilité à une décharge électrostatique	: Non
Limites d'inflammabilité	: LEI : 1,1 LES : 7		
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète		

#### SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable  
Sinon, dans quelles conditions :

Incompatibilité (matières à éviter) : Matières fortement oxydantes, acides forts et bases fortes

Conditions de réactivité : Aucune

Produits de décomposition dangereux : Inconnus

#### SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, absorption par la peau, contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

**CONTACT AVEC LES YEUX** : À cause de la présence du composant 1, ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. Les vapeurs et/ou le brouillard du produit peuvent aussi causer une irritation des yeux.

**CONTACT AVEC LA PEAU** : L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des rougeurs, des brûlures, un assèchement et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des troubles de la peau peuvent être plus sensibles aux effets du produit. À cause de la présence du composant 1, un contact prolongé ou répété peut causer un dégraissage et un assèchement de la

Date de préparation : 06/07/10

3300-101

### \*\*\* FICHE SIGNALÉTIQUE \*\*\*

Date de préparation : 06/07/10

3300-101

peau pouvant provoquer une dermatite.

**INHALATION** : L'exposition peut produire une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. À cause de la présence du composant 1, l'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des symptômes de dépression transitoire du système nerveux central (p. ex. migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue).

**INGESTION** : Peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal. Alors que le produit possède une faible toxicité, l'ingestion d'une quantité excessive peut provoquer des signes d'une dépression du système nerveux central (p. ex. migraines, fatigue, somnolence, vertiges et une perte de coordination). À cause de la présence du composant 1, l'ingestion peut causer des lésions aux poumons.

**SIGNES ET SYMPTÔMES** : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure et éruption. Symptômes respiratoires : écoulement nasal, mal de gorge, gêne dans la poitrine souffle court et réduction de la capacité pulmonaire. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée. Une dépression transitoire du système nerveux central peut être mise en évidence par des migraines, des vertiges, des nausées et des symptômes d'intoxication; dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et un manque de coordination.

**Limites d'exposition** : Voir Section II

**Effet(s) d'une exposition chronique au produit** :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non

Tératogénicité : Non

Mutagénicité : Non

Propriétés synergétiques : Aucune connue

## SECTION VII

### MESURES PRÉVENTIVES

**Équipement de protection personnelle** : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

**Sécurité intégrée** : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement** : GROS DÉVERSEMENT >> Évacuer le personnel protégé de la zone dangereuse. Porter un respirateur et des vêtements de protection appropriés. Obtenir la source de la fuite si c'est sans danger. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Rétention et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT >> Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche. Bien sceller pour une élimination appropriée.

**Élimination des déchets** : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

**Équipement/procédure lors des manipulations** : Manipuler comme un produit inflammable. Toutes les mesures de sécurité de cette fiche signalétique doivent être observées pour les contenants vides.

**Exigences de stockage** : Stocker dans un endroit frais et sec, loin des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé en dehors de leur utilisation.

**Information particulière sur le transport** : Aucune

## SECTION VIII

### MESURES DE PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Si une irritation ou une rougeur apparaît, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

**CONTACT AVEC LA PEAU** : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer abondamment la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

**INHALATION** : Si des symptômes respiratoires se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si les difficultés respiratoires se développent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

**INGESTION** : Ne pas provoquer de vomissements. Vomir causera de nouvelles lésions à la gorge. Diluer en faisant boire de l'eau ou du lait à la victime si elle est consciente. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

## SECTION IX

### PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 06/07/10

Numéro d'identification du produit : 3300-101